

Une approche spécifique de ses apprentissages pour accompagner les élèves TDA-H

Les classes accueillent aujourd’hui de plus en plus d’élèves avec des troubles de l’attention et de l’hyperactivité. Pour que tous ces élèves puissent acquérir les compétences de fin de cycles, il est parfois nécessaire d’adapter les modalités de travail ou d’approche, tout comme il est nécessaire de mettre en place une pratique de plus en plus autonome pour les jeunes.

Cette formation a pour intérêt de revenir sur un cadre théorique de ces troubles, puis d’entrer au cœur des apprentissages pour accompagner les enseignants dans une revisite de leurs modalités de travail et de leur relation avec le jeune.

Programme

Objectifs de la formation

Identifier les besoins des élèves TDAH.
Améliorer l’accompagnement des élèves dans leurs apprentissages.
Mettre en place des outils dans la classe pour aider à apprendre.
Mettre en place des outils pour accompagner les élèves TDAH et leur famille vers les partenaires de l’école.

Contenu et programme

Les principaux types de processus attentionnel.
Définition du trouble de l’attention avec ou sans hyperactivité et ses caractéristiques
Repérage : signes extérieurs du trouble de l’attention avec ou sans hyperactivité et diagnostic.
Prises en charge : médicaments, programme d’intervention psychosociale, rééducation, rééducation comportementale et cognitivo-comportementale, remédiation cognitive, thérapies cognitivo-comportementales, méditation, neurofeedback ou neurothérapie
Aménagements scolaires pour un élève ayant des troubles de l’attention avec ou sans hyperactivité.
Les différentes étapes de l’enseignement explicite des comportements :
Choix des valeurs prônées par l’établissement.
Identification des contextes d’exercice.
Définition des comportements attendus pour chaque exercice, des écarts de comportement mineurs et majeurs.
Présentation des comportements attendus aux élèves.
Enseignement explicite des comportements : modelage, pratique guidée et pratique autonome.
Mise en place d’une procédure commune en cas d’écarts de conduite mineurs et majeurs.

Voie d'accès

- Formation professionnelle

Durée

12

Dates et horaires

Vendredi 02 février 2024 9h-12h/13h-16h
Vendredi 14 juin 2024 9h-12h/13h-16h

Modalité

En présentiel

Chiffres clés

Aucune chiffre à ce jour (nouvelle formation)

Responsable de la formation

JEAN-BAPTISTE MUREZ

Référence externe

20240127IDF-2023-06269

Langues d'enseignement

- Français

Méthodes pédagogiques

- Travaux en sous-groupes, échanges entre pairs
- Travaux personnels
- Etude de cas

Echanges entre pairs

Echanges théoriques et pratiques

Ateliers

Analyse de pratique

Domaines de formation

- Pédagogie, enseignement, formation

Spécialités de formation

- Enseignement, formation

Intervenant(s)

EMILE LE MENN

Spécificités

Cible

Enseignants du 2nd degré

Pré-requis

Aucun prérequis

Résultats attendus

Être capable d'identifier et d'accompagner des élèves présentant des TDA-H.
Savoir utiliser ses connaissances sur les TDA-H et les prises en charges extérieures.
Être capable de construire des outils adaptés aux apprentissages et à l'évolution des élèves.

Domaines d'expertises ICP

- Éducation / Pédagogie

Effectifs

De 6 à 28 participants

Inscriptions et Tarifs

Période et/ou date limite d'inscription

Du 03/10/2023 au 26/01/2024



<https://www.icp.fr/>

ICP

Modalités d'admission

- Aucune

Coût de la formation

Financement pédagogique forfaitaire de 1 200€ /journée pour un groupe de 10 à 25 enseignants, à cela peuvent s'ajouter les frais annexes (transport, hébergement, frais de bouche ...).

Financement du personnel des équipes éducatives sur devis.

Financement

- Formiris
- Entreprise
- Organismes financeurs
- Fonds personnels

Modalités d'inscription

Dès la communication de l'offre de formation inter-établissement, convenir de/des formation(s) ou du cursus choisi avec votre chef d'établissement (ou votre employeur OGEC). En cas de paiement personnel, demander si nécessaire une autorisation d'absence.

Pour les enseignants du 1er degré qui dépendent du financement de Formiris, il n'est pas nécessaire de procéder à l'inscription via le formulaire SésamICP. Par contre, il est impératif de procéder à l'inscription via la plateforme de Formiris : <https://www.formiris.org/>

Pour les enseignants du 2nd degré ou le personnel de droit privé dont la formation n'est pas financée par Formiris.

Pour toute demande d'inscription venant des régions hors Ile de France, nous vous remercions de bien vouloir contacter Aurélie Aragon (a. aragon@icp.fr).

Attention : le secrétariat envoie aux établissements et aux stagiaires, selon la formation ou le cursus choisi, une convocation au plus tard 5 jours avant le début de chaque formation. Si cette convocation n'est pas reçue ou transmise 5 jours avant, merci de vous en enquêter auprès votre chef d'établissement.

Nous vous demandons d'attendre d'avoir reçu votre convocation pour réserver vos titres de transport et votre hébergement.
En cas d'absence partielle ou d'annulation à moins de 5 jours ouvrables, le stage est dû en totalité par l'établissement ou le participant.

L'ISFEC La Salle Mounier se réserve le droit d'annuler une formation si le nombre de participants est insuffisant et ce, deux semaines avant le début de la session.

Lieu

Ecole élémentaire privée Pier Giorgio Frassati - 57 avenue de Lorraine - 78110 Le Vésinet



ICP

<https://www.icp.fr/>